

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 79 (1987)  
**Heft:** 2

**Artikel:** En Uruguay le gris-vert reste à la mode  
**Autor:** Stolkin, Ignacio  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-386276>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# En Uruguay le gris-vert reste à la mode

*par Ignacio Stolkin*

On l'a appelé «la Suisse de l'Amérique latine». Pourtant la plupart de ses habitants n'ont jamais eu la moindre idée de ce qu'est la Suisse, et sa montagne la plus haute ne culmine guère qu'à 504 mètres au-dessus de la mer.

Au-delà de ces lieux communs reposant sur d'hypothétiques analogies, l'Uruguay se distingue entre autres de la Suisse par son appréciation de la quatrième dimension, le temps. Tandis que la Suisse est célèbre pour ses montres de précision – encore qu'aujourd'hui, les Japonais les fassent aussi précises et moins chères – l'Uruguay, lui, a fait retarder ses horloges de trente ans.

Prouesse technique réussie en onze ans de dictature pendant lesquels le rythme des marches militaires s'est substitué au rythme de la vie. Un des secrets de fabrication – la méthode a fait ses preuves – du bond en arrière: le transfert des bénéfices réalisés par le travail de la classe ouvrière dans les poches de quelques compatriotes et les coffres de banques étrangères. C'est ainsi que le retard des horloges a une incidence directe sur celui du pouvoir d'achat des salariés uruguayens: en 1987, il équivaut au 65 pour cent de ce qu'il était en 1960.

En 1984, la dictature militaire chancèle, épuisée par sa propre incurie. Onze ans d'incapacité et d'escroqueries ont saigné l'économie de l'Uruguay. Le peuple sort dans la rue, la junte tombe. Aucune balle n'est tirée. La crédibilité des militaires en chute libre, le fol espoir populaire d'un avenir enfin meilleur ont fait remonter sur la scène politique des hommes de partis écartés du pouvoir par la junte. Leurs promesses furent prises pour argent comptant par un peuple que l'allégresse de la liberté retrouvée rendit aveugle: les loups n'eurent même pas besoin de montrer patte blanche pour reprendre le pouvoir.

Ainsi, l'actuel président Sanguinetti. Chacun savait – mais voulait oublier – qu'il était l'auteur d'une loi répressive sur l'enseignement secondaire votée peu avant le putsch. Ainsi Wilson Ferreira Aldunate, lui qui avait voté pour la loi Sanguinetti, et pour la loi sur l'état d'urgence et mis finalement les militaires en selle. D'Europe où il était exilé, W. F. Aldunate fit de si touchants mea culpa qu'à son retour en Uruguay, il faisait figure d'honorable patriote. Ceux qui, avant les élections, ont averti des dangers à l'intérieur et à l'extérieur du pays n'ont pas été écoutés. Rien d'étonnant donc à ce que les intérêts des militaires et ceux du Fonds monétaire international soient bien gardés...

Le système électoral uruguayen n'est pas étranger à l'arrivée à la présidence de Sanguinetti: la *ley de Lemas* permet aux tendances organisées des partis de présenter des candidats à chaque scrutin et de bloquer ensuite leurs suffrages sur la tendance la plus favorable du même parti. Dans ce système, les partis sont donc plutôt constitués d'une addition de groupes aux caractéristiques politiques pas nécessairement comparables; c'est finalement la minorité la plus forte au sein d'un parti qui l'emporte ce qui, dans certains cas, peut signifier une majorité très relative.

Autre élément qui a fait de Sanguinetti le président de l'Uruguay, c'est un électorat conservateur et âgé: la jeunesse abandonne le pays, faute de stimulation psychique et économique.

Mais comment gouverner sans la majorité absolue au parlement? Précisons que le parti *colorado* – dont le président est issu – compte 44 voix sur 100. Des 56 députés restant, un peu plus de la moitié représente le parti *blanco*, antenne des grands propriétaires terriens. Les promesses faites avant les élections ont sombré dans l'oubli; la majorité des «blancos» (le groupe de W. F. Aldunate) calque sa politique sur celle des «colorados», se transformant en fidèles exécutants. Le *Frente Amplio* – coalition de gauche – est seul réel défenseur des intérêts populaires.

Pas de majorité absolue, donc pour Sanguinetti, mais des alliances. Et lorsque les alliances flanchent, Sanguinetti puise dans le sac à malices des lois retorses votées pendant la période autoritaire qui précéda le putsch militaire: il peut, par veto, s'opposer aux décisions prises par le parlement. Ces derniers mois, l'Uruguay glisse donc de la démocratie à la «vetocratie», sorte de ballet parlementaire dont la chorégraphie est l'œuvre des militaires.

### **Un peuple floué**

«Aucune classe sociale privilégiée ne se suicide» dit un jour Carlos Quijano, défunt directeur de l'hebdomadaire «Marcha». Et Wilson Ferreira Aldunate, le grand propriétaire, et Carlos Maria Sanguinetti, le fidèle défenseur des intérêts de l'oligarchie, collectionneur d'œuvres d'art et ex-directeur du quotidien «El Dia» (comparable au quotidien zurichois «Neue Zürcher Zeitung») auraient réussi ce suicide... s'ils avaient tenu leurs promesses. Quijano, comme d'habitude, avait raison. Les promesses et les accords avec les forces politiques proches du peuple furent rapidement oubliés, l'actuel parti *colorado* une fois au pouvoir.

### **Les militaires blanchis**

1984: la dictature tombe, et c'est l'amnistie pour tous les prisonniers politiques. Quant aux militaires, ils seront jugés pour leurs actes, étant

expressément exclus de l'amnistie. Deux ans après, changement radical de décors. La cote d'influence des militaires est remontée au point que sous prétexte de sauver la crédibilité des institutions, le parlement vote une loi d'amnistie: les militaires accusés d'atteinte aux droits de l'homme pendant les années de dictature ne seront pas poursuivis. Auteurs de ce revirement de situation: Sanguinetti et Aldunate, parjures une fois de plus. Mais l'affaire n'est pas dans le sac: un référendum est lancé qui pourrait bien aboutir. Avec 530 000 signatures – il y en avait déjà 480 000 en mai 87 – les citoyens uruguayens pourraient dire si oui ou non, ils veulent réellement l'impunité pour les crimes commis. Colorados et blancos usent de toute leur influence pour que le referendum n'aboutisse pas, taxant tout opposant de rancunier, incapable de se tourner vers l'avenir. Les gouvernants ne portent plus l'uniforme, mais l'esprit gris-vert perdure: la loi d'amnistie en est la preuve manifeste.

### **La dérive économique se poursuit**

Même continuité dans le secteur économique. La Banque centrale achète à perte des portefeuilles bancaires, étrangers pour la plupart. Peu importe l'immense déficit enregistré par la banque: il est simplement intégré dans la «dette publique». A cette politique de la nationalisation des pertes suivra celle de la privatisation des bénéfices nationaux.

L'Institut national de pêche aurait un rôle important à jouer pour le développement d'un secteur économique prometteur? Les crédits indispensables pour maintenir et améliorer les installations lui sont refusés. Par contre, les bateaux-usines japonais, russes, brésiliens obtiennent l'autorisation de pêcher – en particulier le thon – dans les eaux territoriales uruguayennes.

Non seulement ces bateaux emmènent dans leurs cales la richesse nationale et font grimper le prix du poisson en Uruguay, mais ils travaillent avec leur propre équipage et main-d'œuvre technique, privant ainsi de travail un pays qui compte 150 000 chômeurs pour trois millions d'habitants.

### **Quand la terre sert à payer la dette**

Autre problème grave que pose la politique économique menée par le gouvernement Sanguinetti: la volonté de rembourser la dette internationale qui, avec ses 5 milliards de dollars, équivaut à cinq fois la valeur des exportations annuelles; le seul service de la dette représente 50 pour cent du montant des exportations annuelles de l'Uruguay.

L'importance du montant des intérêts de cette dette conduit indirectement

à la concentration des terres entre les mains d'un petit nombre de propriétaires et, ce qui est plus terrible encore pour un pays dont l'élevage est l'une des principales sources de revenus, à la vente des terres à l'étranger. Ainsi par exemple, parmi les portefeuilles bancaires achetés par la Banque centrale, on trouve des hypothèques et des mises en gage de terres productives du pays; les propriétaires ne pouvant pas s'acquitter des intérêts hypothécaires, leurs terres ont alors passé aux mains des banques. Nota bene: il y a du bétail, sur ces terres. C'est en le vendant à de grands capitalistes que l'Uruguay essaye de rembourser sa dette internationale alors que des milliers de paysans désirent occuper et faire produire la terre. En Uruguay, les mandats légaux n'ont rien de définitif. L'Office de l'agriculture (Instituto de colonizacion) en fournit la preuve éclatante. De par la loi, cet office doit collaborer avec les paysans pour éviter la prépondérance des grands propriétaires terriens. De par la loi toujours, cet office a un droit de préemption sur les terres appartenant à l'Etat afin de les redistribuer entre les paysans sans terre.

En dépit d'un mandat on ne peut plus clair et des multiples revendications de l'association des petits paysans, la Banque centrale a décidé – en toute illégalité – de vendre les terres de l'Etat aux enchères. But de l'opération: se procurer des dollars afin de payer les intérêts de la dette extérieure. La conséquence? Les terres se vendent entre 130 et 300 dollars l'hectare, alors que leur valeur est de 1000 dollars l'hectare.

A ce tarif, des Brésiliens vendent leurs domaines au Brésil; avec le produit de la vente, ils peuvent acheter trois fois plus de surface du côté uruguayen de la frontière. Détail non négligeable, les terres du domaine acquis sont de meilleure qualité.

Autre cas de figure, les terres sont achetées par de grands propriétaires terriens uruguayens; on assiste donc à une augmentation de la concentration de capitaux. Et «last, but not least», le produit de la vente aux enchères ne couvre que 25 à 50% du prêt fait par les banques, la perte passe de nouveau dans les finances publiques, c'est à dire sur le dos des contribuables.

C'est ainsi que la surface des terres productives en mains étrangères est passée de 950 000 hectares (6% du territoire national) en 1980 à 1 250 000 (7,8% en 1983). On estime actuellement que les capitaux étrangers possèdent au moins 1 500 000 hectares (presque 10% de la surface totale).

Mais l'histoire ne se termine pas là. Cette politique de vente des terres à l'étranger est conduite grâce à la publicité faite dans toutes les ambassades de l'Uruguay; on y distribue un dépliant de 63 pages avec la description des terres uruguayennes. Les acheteurs éventuels sont priés de s'adresser à l'Office national de l'agriculture – ainsi changent les mandats – qui se chargera d'aider tout étranger souhaitant se porter acquéreur. Comble de prévenance, l'achat de terres n'est pas lié à l'obligation de les occuper ni de les faire valoir.

Alors que les petits paysans et les paysans sans terre voient leur moyen d'existence passer en mains étrangères, les travailleurs de l'industrie œuvrent à l'augmentation des bénéfiques et assistent impuissants à la perte de leur pouvoir d'achat.

Le tableau suivant illustre la tendance des trois dernières années de la dictature militaire uruguayenne. Il se passe de commentaire (source: la direction nationale des statistiques et des recensements de l'Uruguay, publié in *Brecha*, Montevideo, 13.3.1987).

Année	Augmentation de la productivité industrielle en %	Chute du salaire réel en %
1981-82	9,6	1,0
1982-83	10,0	19,6
1983-84	7,3	5,0
Période		
1981-84	24,6	24,4

D'autres calculs démontrent qu'entre 1967 et 1985, les différents régimes au pouvoir ont ravi plus de six milliards de dollars aux travailleurs uruguayens, ces capitaux résidant à l'étranger.

Après la chute de la dictature, la forte mobilisation ouvrière entre décembre 1984 et décembre 1985 a exercé une pression telle que les salaires réels ont enregistré une hausse de 13% par rapport à 1984. L'âge d'or – tout relatif – n'a pas duré. En 1985-86 déjà, les capitalistes uruguayens, avec l'appui des banques étrangères, ont fait pression sur le gouvernement et obtenu gain de cause. Dans les conflits du travail, le gouvernement a cessé d'assumer sa fonction de médiateur pour devenir juge et partie, reprenant à son compte la politique répressive et anti-ouvrière qui régnait pendant les années de dictature. Le ministère du travail se range donc du côté du capital. Les chiffres confirment cette affirmation. En 1985-86, le pouvoir d'achat n'augmente que de 4% pour les salariés du secteur privé, de 1,2% dans le secteur public et de 0,2% pour les agriculteurs.

Le gouvernement entretient le mythe d'une augmentation de salaires s'élevant à 22,5% pour les années 1984-1985. La vérité est différente.

Voilà en fait ce qu'ont obtenu les 356 000 travailleurs du secteur privé: pour 50% d'entre eux, l'augmentation est restée inférieure à 10%. Pour 30%, elle a été de 10 à 13%. Pour 10%, elle a oscillé entre 13 et 16%. Arrivent les chanceux: 4% des travailleurs ont touché entre 16 et 22%; seuls 6% ont obtenu des augmentations égales ou supérieures au fameux 22,5% (Daniel Astori in *Brecha*, Montevideo, 20.3.1987). Si l'on ajoute

que pour la même période, la perte du pouvoir d'achat réel a été de 24,4% en moyenne, on comprend mieux à quel point le gouvernement se moque des travailleurs.

Pendant ce temps, la majorité parlementaire est impuissante à influencer sur les orientations à donner au budget. Grâce au veto présidentiel, Sanguinetti et ses proches affectent 40% du budget global aux forces de répression – armée et police – pour 5% à la santé publique et 4% à l'université. Cet investissement servirait-il à augmenter la productivité nationale? Voilà quelle semble être la nouvelle théorie de l'actuel gouvernement démocratique uruguayen, en matière de politique économique.

Le dur travail des ouvriers et des étudiants pour un changement radical de cette politique est entravé par l'existence de toutes les structures répressives mises en place par la dictature et que le gouvernement actuel s'efforce par tous les moyens de maintenir.

Mais salariés et étudiants ne perdent pas courage: ils goûteront le fruit de leur lutte quand l'heure de la justice sociale, politique et économique aura sonné.

## **Les syndicats uruguayens dans la nouvelle démocratie**

*par Ignacio Stolkin*

La politique anti-syndicale du gouvernement uruguayen et les problèmes organisationnels internes – liés en partie au développement historique récent de ces organisations – sont autant de difficultés que rencontrent les syndicats uruguayens.

Rappelons que lors du coup d'Etat militaire en 1973, les membres dirigeants de la Confédération Nationale des Travailleurs (CNT) furent soit emprisonnés, soit ils durent quitter le pays; ils n'ont pu reprendre leurs activités qu'à partir de fin 1984.

Entre 1973 et 1981, les organisations syndicales ne fonctionnent plus dans le pays. Quelqu'un aurait-il essayé de leur redonner vie, il se serait rapidement retrouvé en prison.

Un phénomène extrêmement curieux se produit en 1980. En Uruguay, une dictature décide de consulter démocratiquement le peuple à propos d'une réforme constitutionnelle favorable aux militaires au pouvoir. L'incroyable se produit: la votation a lieu, et ce dans le respect des règles et garanties démocratiques. Faut-il s'étonner que la réponse populaire à plus de sept